



**Nous ne sommes pas des « preneurs d’otage »
mais des salariés qui revendiquent
plus de justice sociale**

A grand renfort médiatique, le gouvernement comme le patronat tentent de stigmatiser le mouvement de grève des salariés de la sûreté aéroportuaire qui revendiquent d’être traités avec dignité, mais aussi qui exigent la reconnaissance de leur travail par des augmentations de salaires.

Force est de constater que le gouvernement comme le patronat de la branche prévention sécurité tentent le pourrissement de ce mouvement et de culpabiliser les salariés et leurs organisations syndicales en ne répondant pas favorablement aux revendications.

Les annonces faites par le gouvernement d’envoyer la police ou la gendarmerie pour assurer les missions des grévistes sont proprement scandaleuses et montrent le vrai visage de ce gouvernement qui utilise la répression et devient casseur de grève.

Pourtant, les organisations syndicales ont depuis le 8 décembre interpellé les employeurs de la sûreté aéroportuaire sur leurs revendications en demandant l’ouverture de négociation.

La loi prévoit que, dans le privé, aucun préavis n’est demandé pour se mettre en grève. Par contre, dans la sûreté aéroportuaire (entreprise privée mais avec délégation de service public), la législation oblige les syndicats à émettre un préavis de grève 5 jours avant.

Cet espace temps du préavis doit permettre le dialogue et la négociation afin d’éviter d’en arriver à la grève.

Le patronat comme le gouvernement étaient informés depuis le 9 décembre par la fédération Cgt commerce et services d’un préavis de grève pour le 16 décembre dans l’ensemble des aéroports français.

Ils sont donc responsables et ce sont eux qui prennent en otage les voyageurs dans leur refus de répondre aux attentes du personnel de sûreté aéroportuaire pour les patrons et dans la non-information par le gouvernement au public de l’imminence d’une grève.

Nous appelons les voyageurs qui sont aussi des salariés à soutenir les grévistes et à ne pas tomber dans le piège tendu par le gouvernement comme le patronat de diviser les populations entre elles.

Le gouvernement et le patronat veulent mettre en opposition les salariés entre eux et organisent une remise en cause du droit de grève et du droit d’expression des salariés.

**ENSEMBLE, EXIGEONS LA PRISE EN COMPTE DES REVENDICATIONS DES
SALARIÉS DE LA SÛRETÉ AÉROPORTUAIRE.**

**Vendredi 23 décembre 2011, soutenons les salariés en grève des aéroports
Rendez-vous à partir de 10 heures**